

### LA VIE NOCTURNE : UN ACTE POLITIQUE POUR FAIRE LA VILLE

### Marie-Avril Berthet

Observatoire des politiques culturelles | « L'Observatoire »

2019/1 N° 53 | pages 49 à 51 ISSN 1165-2675 DOI 10.3917/lobs.053.0049

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2019-1-page-49.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Observatoire des politiques culturelles. © Observatoire des politiques culturelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LA VIE NOCTURNE : UN ACTE POLITIQUE POUR FAIRE LA VILLE

**Marie-Avril Berthet** 

Comment la vie nocturne peut-elle se penser en politique ? Cette question peut paraître au premier abord un peu fantasque. Pourtant, considérer la vie nocturne du point de vue de l'engagement politique de ceux qui la font permet, d'une part, de donner à cette dimension de la vie urbaine une profondeur qui lui est rarement reconnue. Cela permet, d'autre part, de repenser l'engagement des acteurs de la vie nocturne et leurs aspirations à faire la ville.

Pour aborder cette question, je dois naviguer entre les différentes pratiques que j'ai développées au cours des années et qui me lient à la vie nocturne et à la ville dans laquelle j'ai grandi, Genève, en Suisse: le noctambulisme et l'organisation de fêtes tout d'abord, car c'est dans ce cadre que j'ai appris que la nuit existe en relation avec des lieux, des publics, des lois, des voisins ; ce que j'appelle « l'activisme nocturne » ensuite, car c'est en défendant une certaine idée de la nuit que j'ai dû ajouter la police municipale, la police cantonale, le Service du commerce, le Conseil municipal, le Conseil administratif, le Grand Conseil et le Conseil d'État, le service de protection contre le bruit... à mon carnet d'adresses; et la recherche, bien sûr, car penser la nuit est devenu mon métier.

## LA CONTESTATION AUTOUR DES LIEUX NOCTURNES À GENÈVE

Au printemps 2010, suite à la publication de ma thèse dont le thème était « la fête dans la Ville », j'ai commencé une discussion avec André Waldis, conseiller culturel à la Ville de Genève (qu'il soit une fois de plus remercié ici) autour d'une préoccupation commune : la disparition des lieux de culture nocturne à Genève. André a trouvé des financements et j'ai

monté une équipe de recherche aux côtés d'Eva Nada, Virginia Bjertnes et l'ARV (association locale qui milite pour l'ouverture de lieux culturels) pour réaliser un état des lieux de la vie nocturne genevoise et la problématiser. Nous avons rendu le rapport au début de l'automne (Berthet et al, 2010), sans qu'il ne suscite de remous majeurs jusqu'à ce que, début octobre 2010, le MOA, un night club de grosse capacité, se voit retirer son autorisation d'exploiter. Le club lance un premier appel à manifester; le rassemblement compte plus de 1000 personnes. Le MOA est un établissement commercial qui ne met pas l'accent sur l'innovation culturelle mais il a le mérite d'être très accessible en termes de prix et peu sélectif à l'entrée. Un public jeune et disposant de peu de moyens le fréquente. Les weekends suivants, ce public se déporte sur l'Usine, le centre culturel autogéré, lieu alternatif historique de Genève, seul autre établissement ayant la réputation d'offrir une vie nocturne inclusive. Selon les mots de la personne en charge de la permanence à l'époque « on frise l'émeute à l'entrée » (Batou, 2010). L'Usine refuse alors de porter la responsabilité du manque de lieux, elle entre en grève et organise des parades festives nocturnes sur deux weekends consécutifs qui rassembleront respectivement 2000 et 3000 personnes dans la rue (Cancela, 2010).

Au cours de l'été 2012, la ville de Lausanne est le théâtre de ce qui est largement décrit par la presse comme des « émeutes nocturnes ». Au début des années 2000, la ville de Lausanne a vendu le guartier central du Flon à des investisseurs étrangers. C'est dans ce lieu que se concentrait, depuis les années 80, l'essentiel des squats lausannois. Suite au changement de propriétaire, les clubs commerciaux y fleurissent autour de l'illustre Moulin à Danses. Tous les établissements ouvrent et ferment à la même heure, licences obligent ; ils ferment d'ailleurs à une heure à laquelle aucun transport en commun n'est disponible. Ils attirent tous une clientèle jeune et accumulent les stratégies commerciales agressives. Une bagarre générale éclate un matin après la fermeture, lorsque les clubs déversent des centaines de fêtards sur le trottoir. La revue *SolidaritéS* (revue du parti éponyme) publie alors un article qui, loin de minimiser ces violences, tente de remettre en perspective le lien entre les mouvements sociaux urbains en Suisse et la vie nocturne : « En Suisse » dit l'article, « la question de la vie nocturne représente un élément fort des différentes mobilisations jeunes, surtout depuis les années 1980. [...] Dans un registre plus lié à la mobilisation qu'au délit, durant la nuit du samedi 2 juin a eu lieu à Berne une énorme manifestation festive nocturne. Le nombre de participants s'est monté à au

# "Cette hyper-régulation des lieux nocturnes étouffe en grande partie le potentiel créatif qui donne aux lieux de nuit leur intérêt."

moins dix mille jeunes et un tel nombre de manifestants n'avait plus été observé depuis 1987. Aussi inattendue qu'impressionnante, cette manifestation festive, ou cette fête revendicative, s'est faite autour de deux mots d'ordre : se libérer par la danse et combattre l'ennui. Les jeunes y exprimaient un malaise commun et perdurant depuis de nombreuses années : ils sont confrontés à une vie nocturne cloisonnée et uniforme, les lieux alternatifs déjà rares disparaissant d'année en année. » (Raboud, 2012).

## LA VIE NOCTURNE ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX URBAINS

En Suisse, il y a une continuité troublante dans la place que la vie nocturne occupe au cœur des mouvements sociaux urbains portés par la jeunesse. Au début des années 80, l'association État d'Urgences (plus tard responsable de l'ouverture de L'Usine) édite un flyer pour dénoncer le manque de lieux nocturnes dédiés à la culture : « Nous voulions vous mettre au courant de cette situation, que nous trouvons dangereuse, et par là, susciter des discussions, des projets de travail en commun avec d'autres associations confrontées aux mêmes problèmes, obtenir des plages dans la presse ou auprès des médias radiophoniques ou télévisuels – dans la mesure où ces derniers daignent s'intéresser un tant soit peu au paysage culturel régional sortant des institutions – et demander à toutes les autorités genevoises, une nouvelle fois, de prendre les mesures nécessaires en faveur de l'ouverture de locaux publics ouverts la nuit, régulièrement, tant pour des concerts que pour des lieux de rencontres ou de danse. »

Ce texte d'État d'Urgences laisse aussi trois dimensions de cette continuité émerger. Trois dimensions qui convergent vers une lecture de la politique de la vie nocturne. La première est la question de l'accès à l'espace : déjà dans les années 80, État d'Urgences réclamait des lieux aux autorités. En effet, même si la provision d'espaces disponibles a beaucoup changé en quarante ans à Genève, l'extrême difficulté à accéder à l'espace reste un paramètre inchangé dans une des villes les plus chères du monde. Et sans lieux, pas de vie nocturne (en dehors des *rave parties* qui ne permettent pas le même investissement dans la production culturelle). Le deuxième paramètre est également intimement lié à l'espace, c'est le droit à la création de l'espace. Peu de lieux sont aussi régulés que les lieux nocturnes et cela contribue aussi à leur cherté. À Genève, l'énergie pour faire vivre la nuit ne suffit pas : il faut de gros moyens financiers pour investir (dans) un lieu nocturne. Dans la foulée du rapport sur la vie nocturne à Genève, j'ai participé à la création du Grand Conseil de la Nuit, une association inspirée du modèle du Maire de la Nuit de la Ville d'Amsterdam, qui tente de rassembler les divers acteurs de la nuit pour défendre leurs intérêts. Lors d'une réunion, une restauratrice nous a raconté combien elle peinait à mettre ses locaux aux normes. Non parce qu'elle ne voulait pas faire les travaux nécessaires mais parce que les différents services qui traitaient son dossier n'étaient pas d'accord sur la manière de les réaliser. Elle avait été en contact, nous a-t-elle dit, avec 23 services différents. Cette hyperrégulation des lieux nocturnes étouffe

en grande partie le potentiel créatif qui donne aux lieux de nuit leur intérêt. Là encore, parce que tous les lieux de nuit à Genève étaient historiquement régulés comme des lieux commerciaux, une grande partie des acteurs culturels de la nuit ont dû se politiser pour que la loi encadre les pratiques culturelles et artistiques au lieu de les formater.

Enfin, la troisième dimension de politisation de la vie nocturne est l'absence de considération pour la vie nocturne dans les politiques publiques. La vie nocturne est un espace de production de formes de culture émergentes qui ne bénéficient pas d'assise institutionnelle. Comme le dit Madison Moore, « Si c'est nouveau et excitant, cela se passe certainement dans un night club. » (Moore, 2016). La vie nocturne est même un espace dans lequel la définition même de « culture » est sans cesse renégociée, car ce qui semblait innovant peut vite devenir l'establishment culturel (c'est le cas de bien des genres musicaux contre culturels) et/ou un produit commercial à grande échelle. On peut certes différencier les lieux de culture nocturne selon leur vocation première qui peut être sociale, culturelle ou commerciale (Chatterton et Hollands, 2003). Mais la limite est fine et tous les lieux nocturnes ne sont-ils pas finalement un peu des trois ? En tous cas, les lieux de vie nocturne ne figurent que rarement dans le programme des politiques publiques, qu'elles concernent la culture ou la planification urbaine.

En articulant vie nocturne et vie politique, il s'agit de concevoir la vie nocturne autrement que comme un simple objet d'étude à explorer, connaître ou cartographier. Penser la vie nocturne comme un engagement dans la création de l'espace urbain, c'est aussi sortir d'une vision essentialiste de celle-ci, qui voudrait qu'elle soit « telle qu'elle est » comme un fait social invariable. Cette articulation peut également dépasser la question de l'impact de la vie nocturne *sur* la ville qui tantôt tente de cadrer et réguler, tantôt instrumentalise pour relancer le tourisme ou l'économie. Ce qui m'intéresse ici, c'est de trouver un angle par lequel regarder la

vie nocturne qui serve à révéler les aspirations et les pratiques du *faire la ville*. En d'autres termes, j'aimerais proposer de ne pas considérer la vie nocturne comme quelque chose qui est *dans* la ville. De ne pas non plus la considérer comme quelque chose que l'on fait à *la ville*. Mais comme une dynamique (et parfois une stratégie ?) de création de l'espace urbain.

#### Marie-Avril Berthet

Doctorante, chercheuse à l'Université de Leeds Professeure invitée à la Gerrit Rietveld Academie d'Amsterdam

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- J. Batou, 2010, « Genève sans nuit, Genève s'ennuie », in *Tribune de Genève*, 15.11.2010.
- M.-A. Berthet, E. Nada, V. Bjertnes, ARV, 2010, *Voyage au Bout de la Nuit.* Ville de Genève. Disponible en ligne etatsgenerauxdelanuit.ch
- P.Cancela, 2010, « De la culture et du bruit contre le béton et le profit », in *Le Courrier*, 1.11.2010.
- P. Chatterton, R. Hollands, 2003, *Urban Nightscapes: Youth Cultures, Pleasure Spaces and Corporate Power.* London: Routledge.
- M. Moore, 2016, *Nightlife as a form*, Duke University Press.
- P. Raboud, 2012,. « Nuits chaudes : ennui ou cauchemar ? », in *SolidaritéS* Vaud, 21.07.2012. [Online]. [Accessed January 2014].

Disponible: www.solidarites.ch/